

## Le Bon Cens, bulletin municipal, mai 2018

### *Inauguration des travaux réalisés en 2017*

Pour Sully la chapelle, l'année 2017 a été riche en travaux lancés et réceptionnés. Fenêtres des écoles, réhabilitation du terrain de tennis, réparation importante du support de la cloche de l'église, peintures de l'entrée de la salle polyvalente ainsi que des châssis de fenêtres sans compter les mises en conformité pour l'adaptation aux divers handicaps, la mise aux normes des systèmes électriques des bâtiments communaux...

Ces travaux ne peuvent être menés à leur terme que dans la mesure où ils sont subventionnés. Sans ces aides, le budget communal n'autoriserait pas de telles dépenses.

Il convient alors, que dès l'achèvement des travaux de les présenter et de remercier par là même les divers acteurs que sont l'Etat, le Département, la Région, les Députés et les personnalités ayant participé à leur financement.

Le 25 Novembre 2017, en présence de M. Hervé Jonathan, secrétaire général de la Préfecture du Loiret, M. Jean-Pierre Sueur, sénateur, M. Hugues

Saury, sénateur et ancien président du Conseil Départemental, M. Cardoux, sénateur, Mme Marianne Dubois, députée, M. Philippe Vachon, président du P.E.T.R. et conseiller départemental, maire de Seichebrières, Mme Anne Bommier, vice-présidente de la région Centre Val de Loire, M. Gérard Malbo, vice-président du conseil départemental, vice-président de la Communauté de Communes des Loges, maire de Sandillon, Mme Florence Ouhin, conseillère départementale, maire de Châteauneuf sur Loire ainsi que le conseil municipal de Sully la Chapelle et les habitants de Sully la Chapelle, les travaux réalisés en 2017 ont été inaugurés.

Pour des raisons de commodité, le ruban symbolique avait été placé sur le portillon d'entrée du cours de tennis dont les couleurs vives réchauffaient un peu cette fraîche journée. Tous se sont ensuite dirigés vers la salle polyvalente où chacun a prononcé un discours rappelant le dynamisme affiché des maires des petites communes, et combien il est de plus en plus difficile de réaliser des travaux précisant les limites des

divers aides financières possibles, toutes en voie de diminution voir même un arrêt définitif pour certaines.

De grands panneaux se trouvent dans la salle du conseil, en mairie, et peuvent être consultés à loisir. Ils soulignent les montants des travaux, les aides obtenues ainsi que leur origine et le reste à charge pour la commune.

L'inauguration s'est achevée vers midi par un moment de partage et de convivialité.

